



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 19. 06. 2017
C(2017) 4181 final

M. Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F – 75007 PARIS

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis sur la politique européenne du cinéma, notamment sur la mise en œuvre du règlement (UE) n° 1295/2013¹ établissant le programme « Europe créative », et sur l'avenir du sous-programme MEDIA.

La Commission se félicite que l'Assemblée nationale considère que l'action menée au niveau de l'Union, grâce au sous-programme MEDIA, est essentielle à la circulation transnationale des œuvres européennes.

La Commission a également dûment pris note des points de vue exprimés dans l'avis sur les différentes composantes de la politique européenne du cinéma. Elle prend acte en particulier de la volonté d'augmenter le budget du sous-programme MEDIA dans le contexte du cadre financier pluriannuel, afin de couvrir des actions supplémentaires telles que le doublage et le sous-titrage ainsi que l'appui à l'éducation et aux festivals.

En ce qui concerne les observations formulées dans l'avis concernant les modifications proposées du cadre européen en matière de droit d'auteur et de la directive « Services de médias audiovisuels », les discussions avec les colégislateurs sont actuellement en cours et la Commission a bon espoir qu'un accord pourra être conclu dans un avenir proche.

La Commission se réjouit, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Frans Timmermans
Premier vice-président

Andrus Ansip
Vice-président

¹ JO L 347 du 20.12.2013, p. 221.